

Cher Paul Berkman,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Alors que le monde entier a les yeux tournés vers Copenhague, je suis heureux de nous voir si nombreux ici aujourd'hui pour cette rencontre consacrée au cinquantième anniversaire du Traité sur l'Antarctique.

Non pas que je me désintéresse de ce qui va se passer à Copenhague, ni que je cherche à opposer deux événements que bien des choses relient. Au contraire. Je serai à Copenhague la semaine prochaine, comme bon nombre d'entre vous je pense.

Mais l'agitation et l'inquiétude légitimes que nous constatons tous autour de ce COP 15, déterminant pour l'avenir de la planète, ne doivent pas nous faire oublier que tout ne se jouera pas à Copenhague.

Elles ne doivent pas nous faire oublier non plus que des progrès importants ont déjà été accomplis, qui doivent, qui peuvent nous inspirer. Nous ne partons pas de rien. Des victoires déterminantes ont été obtenues, dont le Traité sur l'Antarctique est un exemple particulièrement éclairant.

La grande question, à Copenhague comme partout où se pose le problème de la protection de l'environnement, est bien celle de l'articulation entre recherche scientifique et décision politique.

C'est celle de la transformation d'une vérité scientifique en choix collectif. Cette transformation n'a rien de facile ni de naturel, jamais.

Aussi avérés soient-ils, les faits scientifiques ne sauraient en effet épuiser la complexité d'une décision qui doit intégrer d'autres paramètres, d'autres intérêts.

C'est pourquoi je suis heureux que nous puissions aujourd'hui nous pencher sur l'exemple du Traité sur l'Antarctique, qui fait figure d'exemple en même temps que d'exception.

Il y a cinquante ans, lorsque douze pays décidèrent de s'engager à préserver l'Antarctique des tentations belliqueuses, ils n'imaginaient sans doute pas le sens que revêtirait leur acte à la lumière de la situation actuelle.

Ils ne se doutaient pas que la sauvegarde de notre planète devenue fragile serait pour nous une préoccupation centrale.

Ils ne pouvaient pas savoir que les Pôles, jusqu'alors incarnations de la puissance de la nature sauvage, deviendraient les symboles de sa vulnérabilité nouvelle.

Ils ne pouvaient pas prévoir que, au cœur de l'agenda international, la guerre froide céderait la place au réchauffement climatique.

Le protocole de Madrid est certes venu utilement compléter le Traité en 1991 et lui donner une dimension environnementale essentielle. Mais il n'a fait, au fond, que préciser son esprit originel : celui d'une zone relevant de la responsabilité partagée du genre humain.

Un continent dont l'importance collective exige de poser des limites aux intérêts particuliers.

C'est pourquoi je parlais d'exemple en même temps que d'exception. Avec le Traité sur l'Antarctique, la décision politique a précédé la certitude scientifique - elle a même en quelque sorte précédé la menace.

Mais elle a aussi écrit, au-delà des réalités d'une époque, une philosophie universelle de préservation des intérêts supérieurs de l'humanité.

Face à des réalités aujourd'hui bien différentes, c'est un exemple dont nous devons nous inspirer. Ce sera difficile, mais ce n'est pas impossible. Nous avons d'autres atouts.

Parmi eux, il y a les certitudes acquises par les scientifiques depuis cinquante ans. Nous connaissons désormais le défi auquel nous faisons face. Nous savons que ce qui est en jeu, ce sont nos intérêts premiers, notre survie, même. La menace, souvent, renforce le courage.

J'ai eu cette année la chance de me rendre en Antarctique, où j'ai visité vingt-six stations abritant des dizaines de chercheurs de nationalités différentes. Et je tiens à rendre hommage au courage et à l'abnégation de ces hommes et de ces femmes qui consacrent des mois, des années de leur vie à la compréhension de notre monde.

Sans eux, bien des espoirs que nous nourrissons aujourd'hui ne seraient même pas envisageables.

Mais les scientifiques ne sauraient être pour nous une bonne conscience acquise à peu de frais. Nous devons aujourd'hui reconnaître que leurs travaux ne rencontrent bien souvent qu'un écho insuffisant chez ceux qui devraient en être les prolongements naturels : les responsables politiques.

Depuis des décennies, les scientifiques nous alertent sur la dégradation de notre planète. Mais depuis des décennies, nous choisissons les intérêts de nos économies à court terme. L'agenda international regorge de drames plus urgents, de crises aux effets plus immédiats.

Les choses, heureusement, sont en train de changer. Car les scientifiques ont su mobiliser des opinions publiques de plus en plus vigilantes. Partout dans le monde, nous voyons désormais émerger une conscience globale qui est notre plus sûr atout.

Souvenons-nous seulement de ce que fut la préparation du sommet de Kyoto et constatons les immenses changements survenus en douze ans ! Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, nous savons que, même si Copenhague n'atteint pas tous les objectifs espérés, le sujet ne disparaîtra pas des préoccupations internationales.

Quel que soit le temps que cela prendra, nous pouvons désormais croire que les progrès finiront par s'imposer.

Il ne faudrait pas, pourtant, que nous perdions trop de temps. Nous avons déjà suffisamment différé les décisions indispensables qui permettront de préserver la Terre, d'offrir à nos enfants un environnement vivable. Nous ne pouvons plus attendre.

En Antarctique plus qu'ailleurs, nous constatons année après année les effets dévastateurs du réchauffement global.

Et le problème se pose avec plus d'acuité encore en Arctique, qu'aucun traité ne protège véritablement.

Or, nous voyons aujourd'hui que les menaces qui pèsent sur l'Arctique ne concernent plus seulement la dégradation du biotope. Il s'agit désormais d'enjeux stratégiques très clairs, pour lesquels fleurissent des ambitions de plus en plus déclarées.

Des appétits économiques, bien sûr, éveillés par des estimations scientifiques qui situent en Arctique un cinquième des ressources énergétiques non découvertes mais techniquement exploitables de la planète.

Ces appétits économiques se doublent comme souvent d'appétits militaires. Les opérations et les manoeuvres se succèdent, comme des signaux avant-coureurs de tensions plus graves.

Face à ces risques bien réels, nous devons agir. L'importance des ressources en jeu ne fera qu'aggraver la situation dans les années qui viennent. C'est pourquoi il est impératif que nous mettions en place au plus tôt une solution internationale pérenne, prenant en compte l'intérêt de tous.

Tous, c'est-à-dire non seulement les cinq Etats directement présents sur place, mais l'ensemble de la communauté internationale, car, je le répète, l'avenir de l'Arctique est un enjeu pour l'humanité tout entière.

Faute de traité international, c'est la convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 qui je pense peut servir de base à la protection de l'Arctique. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur elle que les cinq pays côtiers se sont récemment *"engagés à prendre des mesures (...) pour assurer la protection et la préservation du fragile environnement marin de l'océan Arctique"*.

Mais cette déclaration, peut elle faire poids face à l'avancée inexorable, presque quotidienne, des nouveaux conquérants de ces étendues glacées ? Au vu des intérêts en jeu, de leur puissance et de leur complexité, il est peu vraisemblable qu'un accord contraignant permette d'aller plus loin dans les prochaines années...

Les négociations internationales ne peuvent donc pas tout. Nous le constatons d'ailleurs à l'approche de Copenhague. C'est la grande leçon de la période actuelle.

Si la perspective d'un Traité arctique global et efficace doit demeurer notre objectif à long terme, il nous faut donc aussi explorer des voies parallèles, des mesures de bonne gouvernance au cas par cas, moins ambitieuses mais non moins nécessaires.

Il nous faut en particulier envisager la création de sanctuaires et de zones de préservation de la biodiversité, comme cela a déjà été fait par exemple par Monaco, la France et l'Italie en Méditerranée, avec le sanctuaire Pelagos.

La problématique vaut d'ailleurs pour tous les phénomènes liés au réchauffement climatique, qu'il s'agisse de l'acidification des océans ou des menaces contre la biodiversité : face à chacun de ces défis, nous devons combiner avec souplesse et inventivité des niveaux d'action différents, complémentaires, audacieux.

Pour cela, et en l'absence d'une autorité internationale universelle et contraignante, nous avons besoin que les scientifiques accentuent leur pression. Ils sont la seule force morale planétaire indépendante et respectée.

Leur voix est aujourd'hui la seule capable de s'élever au-dessus des intérêts particuliers et des aveuglements de l'actualité. Même lorsque les politiques peinent à convertir les résultats de leurs travaux en choix adaptés, nous devons donc continuer de nous appuyer sur eux comme sur nos plus sûrs atouts pour faire demain triompher la raison.

La science, en ces temps incertains, est devenue la conscience de notre temps.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Au printemps dernier, j'étais ici à Washington, invité par Hillary Clinton à célébrer avec tous les pays signataires les cinquante ans de ce Traité sur l'Antarctique. Comme l'a dit alors la Secrétaire d'Etat, les défis des Pôles « offrent aux nations l'opportunité de se rassembler au XXI^e siècle, comme nous l'avons fait il y a cinquante ans, au XX^e siècle (...), pour renforcer la paix et la sécurité, encourager le développement durable et protéger l'environnement. »

Je crois que ces paroles très fortes tracent la route qui est désormais la nôtre. C'est en tout cas ainsi que j'envisage mon combat pour les Pôles.

Je vous remercie.